



Action&Démocratie

Un syndicat neuf, une voix différente



Note A&D n°16 du 26 mars 2026

À imprimer et afficher sur votre panneau syndical

Cher(e) collègue et ami(e),

Mutations interacadémiques : recours, il ne faut pas laisser passer le délai

Les résultats du mouvement interacadémique 2026 ont été communiqués le 11 mars 2026. Si vous n'avez pas obtenu satisfaction, ou si votre situation n'a pas été correctement prise en compte, vous pouvez former un recours administratif.

Le recours doit être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification du résultat, **soit au plus tard le 11 mai 2026**, sauf notification individuelle plus tardive. Le recours doit reposer sur une erreur de fait, une erreur dans la prise en compte de la situation, ou une situation exceptionnelle objectivable. Il ne faut donc pas envoyer un recours à l'aveugle.

Nos référents mutations INTER et INTRA sont là pour vous accompagner

- Farid YAHIAOUI : faridwill@hotmail.com
- Stéphane AVRIL : stephaneavril.adlille@gmail.com

Si vous êtes concerné(e), n'attendez pas le dernier moment. Un recours envoyé trop tard ou mal construit, c'est souvent un dossier enterré avant même d'être lu.

Mutations intra-académiques 2026 : la phase décisive est en cours

Le mouvement intra-académique 2026 est désormais ouvert dans l'académie de Lille. C'est la phase concrète, celle où l'on passe du « j'ai obtenu l'académie » à « où vais-je réellement travailler ? ».

Calendrier à retenir

- Du 19 mars 2026 à 8h00 au 3 avril 2026 à 12h00 : consultation / modification du dossier + formulation des vœux sur SIAM

- Du 7 avril 2026 à 8h00 au 15 avril 2026 à 23h59 : dépôt des confirmations sur COLIBRIS
- Du 30 avril 2026 à 12h00 au 19 mai 2026 à 12h00 : consultation du barème retenu
- Du 30 avril 2026 au 15 mai 2026 à 12h00 : demande de rectification du barème sur COLIBRIS
- 29 mai 2026 : date limite pour certaines demandes tardives / annulations / modifications
- 4 juin 2026 à 12h00 : publication des résultats
- À partir du 4 juin 2026 : ouverture de la phase de recours intra sur Colibris

Ce qu'il ne faut surtout pas faire

- Saisir des vœux « au feeling »
- Confondre vœux précis, vœux larges et vœux larges restrictifs
- Supposer que le rectorat comprendra votre logique
- Croire que le barème affiché est forcément juste

Rappel important : dossier RQTH / handicap

C'est le point que beaucoup traitent trop tard.

Date limite : La date limite de dépôt du dossier au titre du handicap est fixée au **10 avril 2026**.

Démarche : Le dossier médical au titre de votre handicap, ou de celui de votre conjoint(e), ou de votre enfant, doit être transmis au :

Médecin Conseiller Technique de la Rectrice
144 rue de Bavay - BP 709
59033 Lille Cedex

Conseils :

- Envoyer le dossier avec accusé de réception
- Garder une copie complète
- Garder la preuve d'envoi
- Vérifier que les pièces médicales sont lisibles, datées et cohérentes
- Ne pas se contenter d'une simple mention RQTH sans explication fonctionnelle concrète

Un OSTIC spécial mutations

Parce qu'à un moment, il faut aussi survivre psychologiquement au mouvement, un OSTIC humoristique spécial mutations intra a été envoyé sur toutes les boîtes académiques des différents corps concernés.

Objectif : rire un peu, reconnaître les absurdités du système et rappeler qu'entre SIAM, Colibris, les barèmes et les confirmations, il y a parfois une légère ambiance de parcours du combattant.

Prévoyance : attention à la communication, la réalité est moins brillante

À partir du 1er mai 2026, le nouveau régime de protection sociale complémentaire (PSC) entre en vigueur.

- Santé : participation employeur plus lisible
- Prévoyance : aide réelle, mais faible
- Conclusion : les personnels continuent à financer une part majoritaire de leur couverture sérieuse

La prévoyance reste facultative. L'aide employeur sur la prévoyance est forfaitaire et reste très limitée au regard du coût réel d'une couverture complète. Plus la carrière avance, plus le reste à charge réel augmente.

Mais voici quelques exemples qui pourront vous aider à faire votre choix.

Situation	Prévoyance socle (BRUT €)	Option suppl. (BRUT €)	Total prévoyance complète (BRUT €)	Part employeur (BRUT €)	Reste agent (BRUT €)
CN échelon 1	11,47	12,75	24,22	7,00	17,22
CN échelon 11	24,71	21,08	45,79	7,00	38,79
HC 6	30,93	25,15	56,08	7,00	49,08
HEA3	38,69	30,30	68,99	7,00	61,99

À vos agendas

- Mardi 31 mars 2026 : Conseil Syndical Académique au LP Maximilien Robespierre de Lens
- Mardi 29 avril 2026 : Secrétariat académique au parc départemental d'Olhain
- Mercredi 30 avril 2026 : Congrès académique au parc départemental d'Olhain

En conclusion, pour les mutations comme pour la prévoyance, le problème est souvent le même : on vous donne une procédure, mais pas toujours les clés pour éviter les pièges.

C'est précisément là que notre syndicat sert encore à quelque chose.



Action & Démocratie Lille

Les membres du Secrétariat Académique



Secrétariat académique : 06 26 29 32 16 ou 06 07 06 16 29

www.ad-aclille.fr